

Ateliers du CIAS

Ateliers parents-enfants (2 ans minimum)

OUVERT À TOUS ET GRATUIT !

MERCREDI 8 NOVEMBRE
14H - 16H

Atelier créatif
Mon tableau familial

MERCREDI 15 NOVEMBRE
14H - 16H

Atelier créatif
Mon portrait d'automne

MERCREDI 22 NOVEMBRE
14H - 16H

Atelier créatif
Ma couronne de Noël

Maison de la Morinie
6 Place de la Morinie
à Théroüanne

INSCRIPTION OBLIGATOIRE
Tél : 06 40 56 76 22
Mail : m.cousin@ca-pso.fr
Inscription 24h maximum avant l'atelier
Présence d'un adulte obligatoire



Ordre des
Avocats

CONSULTATIONS GRATUITES

4ème mercredi du mois de 9h30 à 12h

Uniquement sur RDV et réservées en priorité aux personnes dont les ressources sont inférieures à 1500 €/mois

enerlya
maison de la capso

France Services - FAUQUEMBERGUES

Tél : 03.74.18.20.03

Tandem

Bulletin municipal
N°74

Novembre
2023



Édito.



Maire d'Enquin lez Guinegatte

Hervé DUPONT

C'est avec plaisir que nous vous présentons la nouvelle version de votre bulletin municipal.

Nouvelle mise en page, modernisation de l'accès aux informations, nous espérons qu'il sera, pour vous, plus agréable à lire.

Au travers de ce bulletin, nous nous attachons à vous fournir le maximum d'informations dans tous les domaines qui concernent la commune et votre quotidien.

Les services de la Mairie sont disponibles pour répondre à vos questions ou vous orienter dans vos démarches.



Ouvert du lundi au vendredi de
8h à 12h et de 14h à 18h
Mairie annexe
Mercredi de 9h à 12h
Samedi de 9h à 11h



Hervé DUPONT, Maire d'Enquin lez Guinegatte,
Frédéric PICQUET, Maire délégué,
Les élus du Conseil municipal,
A.C.P.G., C.A.T.M., T.O.E. ET VEUVES
SECTION DE ENQUIN LEZ GUINEGATTE,

ont le plaisir de vous inviter à la

COMMÉMORATION
DE L'ARMISTICE
DU 11-NOVEMBRE 1918

SAMEDI
11 NOVEMBRE

11h : Dépôt de gerbe et allocutions
Monument aux morts d'Enquinégatte
11h30 : Dépôt de gerbe et allocutions
Monument aux morts d'Enquin les Mines
12h : Vin d'honneur
Salle des fêtes d'Enquin les Mines

mairie-enquin@orange.fr

www.enquinlezequinegatte.fr



Camion itinérant

La campagne d'Hiver débutera
le **23 novembre**

Ré-inscription des bénéficiaires
de l'été et inscription des
nouveaux bénéficiaires les
jeudis 9 et 16 novembre à partir de 16h



Médiathèque

EN NOVEMBRE

09/11 Atelier crochet

16/11 Comité de lecture



Comité des fêtes

Manifestations

Téléthon Samedi 18 novembre
Salle des fêtes d'Enquinégatte

14 h 30 - Départ Marche (6kms) 3 €
- Jeux de société, cartes, dames, jeux d'estaminet...
Chocolat chaud, soupe à l'oignon, crêpes
19 h 30 - Repas Cassoulet ou Couscous, dessert
21 h 30 - Loto (réserve aux participants du repas)

TOUS LES BÉNÉFICIAIRES
SERONT REVERSÉS AU
TELETHON

ADULTE 14 €
ENFANT 7 €
- 12 ans

Avant le 11 novembre
dernier délai

Réservation à retourner chez Valérie Molin
accompagnée du règlement

POSSIBILITE DE LIVRAISON

Pays de la Lys

CONCOURS DE BELOTE
Samedi 18 novembre

INSCRIPTION 17h30 BUVETTE
8€/joueur Petite restauration
début des parties 18h

Salle des fêtes-Enquin les Mines

Collecte
cocciMarket
Enquin

Rendez-vous à Cocco Market pour donner
des denrées alimentaires et des produits d'hygiène
ON COMPTE SUR VOUS!

LES 3 & 4
Novembre 2023

Produits alimentaires non périssables en petit conditionnement

Enquin lez Guinegatte

Les échos du Conseil

Zones d'Accélération des Energies Renouvelables

Rapporteur : Hervé DUPONT



La loi APER (Accélération de la production d'énergies renouvelables) inscrit dans son article 15 l'identification de zones d'accélération de production d'énergies renouvelables (ZAER) afin de permettre de cibler les zones du territoire les plus favorables tout en tenant compte du cadre de vie, du développement économique, de la préservation du patrimoine bâti, naturel et agricole.

Chaque commune doit définir les zones de son territoire propices au développement des énergies renouvelables avant le 31/12/2023.

Ces zones doivent être suffisamment grandes pour atteindre les objectifs énergétiques fixés par le Comité Régional de l'Energie.

Elles sont proposées par les communes pour chaque type d'énergie renouvelable (photovoltaïque, éolien, méthanisation, réseau de chaleur et géothermie, hydraulique).

Afin d'identifier ces zones il est proposé au conseil municipal de créer un groupe de travail.

Après appel à candidature, il est composé des élus suivants : *Martine NOEL BULOT, Isabelle GARCIA, Manuelle CLERBOUT, Corinne DUPUIS, Rémi HANNOTEL, Marie DE FIGUERREDO, Michèle LALOY, Thierry DEQUIEDT, Bernard DEBOMY, Jérôme DEHURTEVENT et Hervé DUPONT.*

Une première réunion de travail se tiendra début novembre en présence de M BOUREL, chargé d'études Transition écologique à l'Agence d'Urbanisme du Pays de Saint Omer.

Demande de subventions auprès du Département

Rapporteur : Frédéric PICQUET



La commune a la possibilité d'inscrire les travaux d'aménagement de la rue de Serny RD 158 E en programmation **Maintenance en Milieu Urbain (MMU)** afin d'obtenir un subventionnement du Département à hauteur de 45 % des dépenses éligibles HT avec une bonification de 10% pour des projets intégrant des techniques de gestion alternative des eaux pluviales.

Elle peut également solliciter au titre du **FARDA** une aide pour l'installation d'un nouvel abri de bus à hauteur de 50% de la dépense HT plafonnée à 2750 €.

Le conseil municipal décide de solliciter ces aides auprès du Département

Le marché d'appel d'offre n'étant pas lancé nous ne pouvons communiquer le montant de l'estimatif des travaux.

FINANCEMENT

- Coût des travaux subventionnables : 78 240.50 € HT
- Honoraire maîtrise d'œuvre : 17 000 € HT
- Montant de la subvention MMU : 52 382 € HT
- Montant de la subvention FARDA : 2750 € HT

Si notre dossier est retenu les travaux seront réalisés en 2024

Réunion du 10 octobre 2023

Convention maintenance informatique

Rapporteur : Fabien BUIRE



La commune a souscrit un contrat de maintenance informatique, elle doit fixer les modalités de prise en charge de cette maintenance pour le poste dédié au RPI de l'Hermitage.

Le conseil décide de mettre en place une convention fixant la participation du RPI à 1/5 du coût de maintenance, sauvegarde et mise en sécurité.



EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC DE 22H30 A 5H

Avec l'extinction nocturne de l'éclairage public et le passage en LED, la commune a diminué sa consommation à ce poste de plus de **50 %**

Ainsi malgré l'augmentation des coûts de l'énergie, le budget éclairage public reste stable par rapport à 2022.

Salle des Fêtes d'Enguinegatte



Rampe PMR

Réalisation d'une extension

Redistribution des espaces

Le marché pour les travaux d'extension et de mise aux normes pour accès PMR de la salle des fêtes d'Enguinegatte sera lancé fin octobre pour un démarrage des travaux début 2024.



A partir du 30/10 jusqu'au 15/12/2023

INFO CIRCULATION & STATIONNEMENT

Rue d'Enquin à Enguinegatte

- Limitation de vitesse à 30km/h
- Stationnement interdit
- Interdiction de dépasser
- Circulation alternée par feux tricolores

AFR Erny St Julien

Rapporteur : Hervé DUPONT



L'ensemble des ouvrages, haies, chemins, fossés et bassins de rétention appartenant à l'Association de Remembrement Foncier d'Erny St Julien et situés sur la commune, n'ont pas été entretenus depuis de nombreuses années.

L'absence d'entretien de ces ouvrages fait courir un risque d'inondation à certaines habitations. Les demandes d'intervention auprès du Président de l'AFR étant restées infructueuses, nous avons sollicité l'intervention de Monsieur le Sous-Préfet dans ce dossier.